

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20181207-0000019749-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 10/12/2018

Réception par le Préfet : 10/12/2018

Publication : 14/12/2018



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2018-5-4-3

Séance du vendredi 7 décembre 2018

BILAN DES AUTORISATIONS DE CREATIONS DE SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS :

Mme BOHN, M. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, MM. STRAUMANN, TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.
M. BIHL donne procuration à Mme HELDERLE.
M. FERRARI donne procuration à Mme LUTENBACHER.
M. HABIG donne procuration à Mme Betty MULLER.
M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.
M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.

Le Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,
- VU l'article 47 de la loi n° 2015-1176 relative à l'adaptation de la société au vieillissement,
- VU l'avis favorable de la 4ème Commission du 16 novembre 2018,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Prend acte du bilan des demandes d'autorisation de création de services d'aide et d'accompagnement à domicile déposées en 2018 et des suites qui leur ont été données, tel que présenté en annexe n°1 à la présente délibération.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité

Annexe 1

BILAN DES AUTORISATIONS DE CREATION DE SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

PROMOTEUR	LOCALISATION DU SIEGE	ACTIVITES	DECISION DU DEPARTEMENT
Société "AMABILIS SAS	PARIS	Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap	Dossier déposé en 2017, complété en 2018 Autorisation accordée
		Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées et des personnes en situation de handicap	
		Accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans leurs déplacements en dehors de leur domicile	
Société "DOMITYS EST"	PARIS	Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap Accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans leurs déplacements en dehors de leur domicile	Autorisation accordée
Société "SAS AVS BESANCON" (AGES&VIE SERVICES, Groupe KORIAN)	BESANCON	Assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées et des personnes en situation de handicap Accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans leurs déplacements en dehors de leur domicile	Refus pour non-conformité à plusieurs prescriptions du CASF, notamment au regard du mode de facturation forfaitaire d'un ensemble de prestations obligatoires, sans libre choix pour le bénéficiaire, ni corrélation entre les tarifs et les volumes horaires des différentes prestations consommées par chaque personne.